



LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DE LEGRAND

• **Intégrer le management de l'environnement dans les sites industriels**

Sur la totalité des sites du groupe Legrand dans le monde, plus de 80 % sont certifiés ISO 14 001 (sites dans le Groupe depuis plus de 5 ans).

• **Prendre en compte l'environnement dans la conception des produits**

Fournir à nos clients toutes les informations pertinentes (composition, consommation, fin de vie...). Réduire l'impact du produit sur l'environnement durant l'ensemble de son cycle de vie.

• **Proposer à nos clients des solutions respectueuses de l'environnement**

Développer des solutions innovantes pour aider nos clients à concevoir des installations consommant moins d'énergie, mieux gérées et plus respectueuses de l'environnement.



PRODUIT DE RÉFÉRENCE

Fonction	Faciliter l'évacuation du public vers l'extérieur en assurant un éclairage de 45 lumen pendant 1 heure, en cas de disparition de l'alimentation électrique. Cette fonction est assurée pendant 10 ans par son alimentation autonome.
Produit de Référence	
	Réf. 0 625 25
	BAES EVACUATION à Leds ECO1 SATI AutoDiag - 45 lm 1 H - IP43 - IK07.

Toutes les indications mentionnées sur le présent document (caractéristiques et cotes) sont susceptibles de modifications, elles ne peuvent donc constituer un engagement de notre part.



PRODUITS CONCERNÉS

Les données environnementales sont représentatives des références suivantes :

Références
• 0 625 25



MATÉRIAUX ET SUBSTANCES

Le Produit de Référence ne contient pas de substance interdite par les réglementations en vigueur lors de sa mise sur le marché.

Plus particulièrement, il n'inclut ni substance visée par la directive RoHS (2002/95/CE et sa révision 2011/65/CE), ni substance ou préparation de la liste candidate à autorisation du règlement REACH.

Masse totale du Produit de Référence		587 g (emballage unitaire compris)			
Plastiques en % de la masse		Métaux en % de la masse		Autres en % de la masse	
Polycarbonates	39,3 %	Steel	5,7 %	Glass fibre	5,0 %
Polypropylene	14,6 %	Nickel	3,4 %	Water; de-ionised	2,9 %
Epoxy resin	3,5 %	Cadmium	2,1 %	Autres divers	3,4 %
Polyamide 66	1,7 %	Brass	2,0 %		
High density polyethylene	1,5 %	Divers métaux	3,6 %		
Polyvinyl chloride	0,9 %			Emballage en % de la masse	
Divers plastiques	1,4 %			Cardboard	8,7 %
				Paper, 50 % recycled	0,2 %
				Ink (unspecified)	0,1 %
Total plastiques	62,9 %	Total métaux	16,8 %	Total autres et emballage	20,3 %

Estimation de l'emploi de matériaux recyclés : 12 % en masse.



FABRICATION

Ces produits sont issus de sites ayant reçus la certification ISO14001.



DISTRIBUTION

Les produits du Groupe sont distribués à partir de centres de logistique implantés pour optimiser les transports. Ainsi le Produit de Référence est transporté sur une distance moyenne de 450 km, essentiellement par transport routier, représentative d'une commercialisation en France.

Les emballages sont conformes à la directive européenne 2004/12/CE relative aux emballages et déchets d'emballage et au décret français 98-638. En fin de vie leur potentiel théorique de recyclage est de 99 % et leur potentiel de valorisation énergétique de 99 % (en % de la masse de l'emballage).



INSTALLATION

Les éléments d'installation non livrés avec le produit ne sont pas pris en compte.



UTILISATION

Entretien et maintenance :

elle s'effectue en remplaçant les pièces défectueuses : Accus Cs 2,4 V 1500 mA.h NiCd - réf. 0 610 90.

Consommable :

pas de consommable nécessaire à l'utilisation de ce type de produit.



■ FIN DE VIE

• **Déchets non dangereux contenus dans le produit** : 441 g

Dont DEEE :

- carte électronique de plus de 10 cm² : 62 g
- plastiques avec retardateurs de flamme bromé : 227 g

• **Déchets dangereux contenus dans le produit** : 93 g

- accumulateurs NiCd : 93,1 g

• **Le potentiel théorique de recyclage**

Le potentiel théorique de recyclage d'un produit correspond au pourcentage de matière pouvant être recyclé par les techniques actuelles existantes. Il ne tient pas compte de l'existence ou non des filières de recyclages qui sont très dépendantes de la situation locale.

Ce Produit de Référence contient 91 % en masse de matière pouvant être potentiellement recyclé (hors emballage) :

- matériaux plastiques : 69 %
- matériaux métalliques : 18 %
- matériaux autres : 4 %

• **Potentiel de valorisation énergétique**

La valorisation énergétique consiste à utiliser les calories dans les déchets, en les brûlant et en récupérant l'énergie ainsi produite pour, par exemple, chauffer des immeubles ou produire de l'électricité. C'est l'exploitation du gisement d'énergie que contiennent les déchets. 70 % de la masse du produit peuvent être valorisé avec récupération d'énergie.



■ IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

L'évaluation des impacts environnementaux porte sur les étapes du cycle de vie fabrication, distribution, installation, utilisation et fin de vie du Produit de Référence. Elle est représentative d'un Produit de Référence commercialisé et utilisé en France, conforme à la NF 15-100 et normes produits associées.

Les éléments de modélisation suivant ont été pris en compte :

Fabrication	Emballage unitaire pris en compte. Conformément aux règles du programme «PEP ecopassport» l'ensemble des transports nécessaires à la réalisation du Produit de Référence, y compris ses matériaux et composants, ont été pris en compte.
Distribution	Transport entre le dernier centre de distribution du Groupe et une livraison moyenne sur la zone de commercialisation.
Installation	Les éléments d'installation non livrés avec le produit ne sont pas pris en compte.
Utilisation	• Elle s'effectue en remplaçant les pièces défectueuses : Accus Cs 2,4 V 1500 mA.h NiCd - réf. 0 610 90. • Pas de consommable nécessaire à l'utilisation de ce type de produit. • Catégorie de produit : actif. • Scénario d'utilisation : pour une durée d'utilisation de 10 ans en fonctionnement permanent à 100 % de charge nominale, 1,2 W sous 230 V~ pendant 100 % du temps. Cette durée de modélisation ne constitue pas une exigence de durabilité minimale. • Modèle énergétique : Electricité France - 2005
Fin de vie	Compte-tenu des données disponibles à la date de création du document, et conformément aux exigences du programme «PEP ecopassport», seul un transport routier de 1 000 km du Produit de Référence en fin de vie vers un site de traitement a été pris en compte.
Logiciel utilisé	EIME V5 et sa base de données «Legrand-2012-08-22 version 2» issue de la base de données «CODDE-2012-07»



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX (suite)

		Total cycle de vie		Matière première et fabrication		Distribution		Installation		Utilisation		Fin de vie	
Indicateurs obligatoires	Participation à l'effet de serre	1,98E+01	kg-CO ₂ eq.	5,95E+00	30 %	3,08E-02	< 1 %	0,00E+00	0 %	1,38E+01	70 %	4,40E-02	< 1 %
	Destruction de la couche d'ozone	1,62E-06	kg-CFC-11 eq.	6,04E-07	37 %	2,18E-08	1 %	0,00E+00	0 %	9,59E-07	59 %	3,12E-08	2 %
	Eutrophisation de l'eau	6,45E-03	kg-PO ₄ ³⁻ eq.	2,50E-03	39 %	5,13E-07	< 1 %	0,00E+00	0 %	3,95E-03	61 %	7,34E-07	< 1 %
	Formation d'ozone photochimique	8,36E-03	kg-C ₂ H ₄ eq.	2,31E-03	28 %	2,67E-05	< 1 %	0,00E+00	0 %	5,99E-03	72 %	3,83E-05	< 1 %
	Acidification de l'air	5,10E-03	kg-H ⁺ eq.	1,53E-03	30 %	3,93E-06	< 1 %	0,00E+00	0 %	3,57E-03	70 %	5,82E-06	< 1 %
	Énergie totale consommée	1,34E+03	MJ	1,09E+02	8 %	3,90E-01	< 1 %	0,00E+00	0 %	1,23E+03	92 %	5,58E-01	< 1 %
	Consommation d'eau	3,80E+02	dm ³	6,93E+01	18 %	3,70E-02	< 1 %	0,00E+00	0 %	3,11E+02	82 %	5,29E-02	< 1 %
Indicateurs optionnels	Épuisement des ressources naturelles	2,60E-13	année ⁻¹	1,11E-13	43 %	5,31E-19	< 1 %	0,00E+00	0 %	1,49E-13	57 %	7,60E-19	< 1 %
	Toxicité de l'air	6,27E+06	m ³	1,96E+06	31 %	5,81E+03	< 1 %	0,00E+00	0 %	4,29E+06	68 %	8,62E+03	< 1 %
	Toxicité de l'eau	5,00E+00	m ³	2,59E+00	52 %	4,22E-03	< 1 %	0,00E+00	0 %	2,40E+00	48 %	6,04E-03	< 1 %
	Production de déchets dangereux	2,31E-01	kg	8,05E-02	35 %	1,15E-05	< 1 %	0,00E+00	0 %	1,50E-01	65 %	1,64E-05	< 1 %

Les impacts environnementaux du Produit de Référence sont représentatifs des produits couverts par le PEP.

Les valeurs de ces impacts sont valides pour le cadre précisé dans ce document. Elles ne peuvent être utilisées directement pour établir le bilan environnemental de l'installation.

N°enregistrement : LGRP-2013-086-V1-FR	Règle de rédaction : PEP-PCR-ed 2-FR-2011 12 09
N° d'habilitation du vérificateur : VH02	Information programme : www.pep-ecopassport.org
Date d'édition : 04-2013	Durée de validité : 4 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025:2006	
Interne ☒ Externe ☐	
Conforme à la norme ISO 14025 : 2006 déclarations environnementales de type III	
La revue critique du PCR a été conduite par un panel d'experts présidé par J.Chevalier (CSTB)	
Les éléments du présent PEP ne peuvent pas être comparés avec les éléments issus d'un autre programme	

